

Pour nos salaires,

En grève le 19 mars

pour l'école publique !



Pourquoi une grève dans toute la Fonction publique ?

Les organisations syndicales appellent ensemble à une grève dans toute la Fonction publique pour de vraies augmentations de salaires.

On observe une paupérisation de l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale et plus généralement de la Fonction publique, qui va s'aggraver avec l'absence de revalorisation du point d'indice ni d'augmentation de salaire en 2024. Au contraire, le gouvernement parle de plus en plus de créer des voies de rémunération au mérite pour les agents publics ! C'est un scandale quand on voit les conditions dans lesquelles on travaille : pas de médecine de prévention, une formation continue inexistante, des demandes de temps partiels ou de disponibilité refusées, des mutations impossibles, une hiérarchie souvent maltraitante ! Les agent·es ne sont pas dans l'attente de « mérite » mais d'une rémunération qui leur permette de vivre dignement et soit prise en compte pour le calcul de leurs pensions.



Pour la défense de l'école publique, les personnels de l'éducation sont un rempart contre la politique réactionnaire et libérale de Macron et Attal !

Par leur mobilisation, les personnels ont fait obstacle à la politique de tri social conduite par Attal avec le "Choc des savoirs" : incapable de convaincre ni les personnels ni l'opinion publique de cette réforme, Amélie Oudéa-Castéra a dû quitter ses fonctions et la réforme semble vidée d'une partie de son contenu. Il faut maintenir la pression pour l'abandon de la totalité des mesures Choc des savoirs.

En grève le 19 mars pour nos salaires, pour l'école publique !

Dans leur mobilisation, les personnels ont montré leur engagement pour la défense de l'école publique, largement attaquée par la politique libérale et réactionnaire du duo Macron-Attal. Il faut aller plus loin et gagner de vrais moyens pour le service public d'éducation et pour accueillir tous les élèves à l'école qu'importe leur handicap, leur nationalité, leurs difficultés scolaires et/ou sociales. Contre les reculs sociaux qu'ont été les passages en force de Parcours sup et de la réforme des lycées, battons nous pour l'école publique, avec des moyens pour l'inclusion scolaire et l'éducation prioritaire.

Contre le formatage des pratiques pédagogiques,

pour une école qui sait s'adapter à tou·tes les élèves !

Généralisation des évaluations nationales, labellisation des manuels de cycle 2, réécriture étriquée des programmes : les différentes mesures du "choc des savoirs" correspondent à une même volonté d'encadrer très strictement les pratiques pédagogiques des enseignant·es. Selon cette optique, les apprentissages de l'école primaire se limiteraient aux "savoirs fondamentaux" et le rôle des professeur·es se résumerait à appliquer la méthode prescrite par le ministère.

Alors qu'on savait déjà que la procédure de labellisation devait concerner, à terme, l'ensemble des manuels du CP à la terminale, on a appris que la commission chargée de délivrer le précieux label "Éducation nationale" ne se contentera pas de vérifier la conformité aux programmes mais également la "qualité pédagogique et didactique" des manuels.

Pour recevoir le label, les éditeurs de manuels devront donc respecter à la lettre les consignes qui leur seront données.

Pour SUD éducation, ce contrôle étroit des outils pédagogiques est inacceptable: les enseignant·es doivent pouvoir continuer à utiliser les méthodes pédagogiques qui leur semblent les plus efficaces pour faire réussir les élèves, sans pression des inspections et sans contrainte financière des municipalités. Alors que le ministère indique que seuls les manuels labellisés seront financés par l'État, le risque est en effet grand de voir les municipalités refuser de prendre en charge l'achat d'outils pédagogiques qui n'auraient pas été labellisés.

SUD éducation rappelle son attachement à la liberté pédagogique : ce sont les enseignant·es qui sont les plus à même de choisir la méthode et les outils les plus adaptés à leurs élèves et à leur approche pédagogique.



À cette labellisation s'ajoute la généralisation, à tous les niveaux, des évaluations nationales, qui sont devenues l'outil privilégié du ministère pour réduire à des statistiques l'ensemble des questions éducatives. Le développement de ces évaluations laissent présager le pire : non seulement les élèves seront triés·es par "niveau" dès la 6e en fonction de leurs résultats mais les écoles elles-mêmes recevront un traitement différencié et, à court terme, on peut imaginer que la rémunération des enseignant·es dépendra elle aussi de ces évaluations.

Le manque de moyens et les classes surchargées entraînent déjà une dégradation des conditions de travail et une souffrance au travail des personnels qui, tant bien que mal, assurent leur mission de service public. La suppression de 650 postes dans le premier degré à la rentrée 2024 ne va certainement pas améliorer les choses.

SUD éducation continue de s'opposer à l'organisation de ces évaluations chronophages, qui formatent les pratiques et passent sous silence les vrais besoins : pour faire réussir les élèves, il faut baisser le nombre d'élèves par classe, mieux les accompagner et investir dans les écoles.

TOU·TES EN GRÈVE LE 19 MARS !